

DE L'INTERET DE L'EXPOSE A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Préambule

La pratique de l'exposé est courante de l'école élémentaire au parcours universitaire. Suivant les cycles d'études, ses modalités de préparation ne sont pas les mêmes. De manière générique, la pratique de l'exposé passe le plus souvent par un travail de préparation personnel sur un thème ou un sujet qui intéresse l'élève en vue d'une présentation orale et/ou écrite. L'élève peut être plus ou moins accompagné pour accomplir cette double tâche. Parfois, ces exposés peuvent être collectifs.

Quelques pièges caricaturaux sont malheureusement rencontrés dans les classes de cycle 3 de l'école élémentaire, que nombre d'enseignants reconnaîtront :

- L'exposé classique, sur le hamster ou sur le chat, par exemple : cet exposé passionne l'élève, car il nous fait part de son quotidien et tente de transmettre sa passion aux autres, mais il est la plupart du temps assez rébarbatif pour l'auditoire, qui écouterait la longue lignée des types de chats, connaîtra leur aliment préféré, verra les photos du chat de la maison sous toutes ses coutures, etc. Nous sommes ici devant un contenu « hors programme ».
- L'exposé « Wikipédia », sur un pays, par exemple, avec un nombre de données impressionnant comme le PIB (produit intérieur brut), le nombre d'habitants au kilomètre carré, la liste des présidents, etc. Ici, personne ne comprendra grand-chose au contenu, à cause d'une source d'information mal « digérée ».
- L'exposé avec le dossier intégral photocopié par la famille pour chaque élève de la classe... en s'imaginant, peut-être, avoir une meilleure note finale ?
- L'exposé « ânonné », au cours duquel l'élève déchiffre péniblement des phrases recopiées directement d'une source documentaire personnelle : ce type d'exposé renvoie à la problématique de l'enfant en difficulté scolaire.
- L'exposé « parent » : le père ou la mère a passé plusieurs mercredis et/ou week-ends à faire tout le travail de recherche à la maison pour son enfant !
- etc.

Ces écueils (dont la liste n'est pas exhaustive) viennent la plupart du temps d'une pratique de l'exposé qui correspond davantage à des travaux de collège et de lycée et qui est appliquée à l'école primaire sans discernement.

L'école est avant tout un lieu d'apprentissage. Il s'agit ici de s'inscrire dans les textes et les pratiques de classe référencés de l'école élémentaire pour éviter ces écueils ; cela passe tout simplement par les programmes et les directives associées de l'école élémentaire.

Trois postulats sont ainsi à prendre en compte :

- le respect des programmes : tout exposé doit y être conforme (voir l'annexe 1) ;
- une pédagogie définie par l'enseignant, qui doit être le maître d'œuvre des travaux réalisés par les élèves (voir les modalités d'apprentissage) ;
- pas de devoirs écrits à la maison (directive de 1956) : cela signifie que c'est en classe que se feront les recherches et la présentation, le travail à domicile restant utile pour une préparation personnelle (révision et mémorisation des propos retenus pour l'exposé).

Nous sommes donc ici dans les fondamentaux des principes d'apprentissage : c'est à l'école qu'on apprend, avec des élèves motivés et un enseignant qui aura accompagné l'élève selon des modalités pédagogiques référencées.

Modalités d'apprentissage

On comprendra que c'est l'enseignant qui doit accompagner l'élève, non seulement dans sa tâche de recherche, mais aussi pour sa présentation orale et écrite. L'enseignant doit donc s'inscrire dans un vrai processus pédagogique et prévoir des temps de recherche, de préparation et d'entraînement qui rentreront, en fonction des objectifs d'apprentissage, dans tel ou tel domaine du programme et dans l'emploi du temps de la semaine (lecture, écriture, sciences, histoire, géographie, etc.).

La préparation des exposés et leur passation pourront se faire individuellement ou en petits groupes (deux ou trois élèves au maximum).

1. Organisation des séances

- Prévoir un temps de concertation avec le groupe-classe pour se mettre d'accord sur la faisabilité de l'exposé, s'il est proposé par l'élève, ou sur les enjeux du travail, s'il est proposé par l'enseignant.
- Avoir les représentations de l'élève sur le sujet en amont du travail de recherche. Cela peut consister en une rédaction simple au brouillon, dans laquelle l'élève expose spontanément ses idées sur le sujet.
- Prévoir du temps pour la recherche et l'étude documentaires (BCD, cédéroms, Internet, manuels scolaires...), qui devront être guidées par l'enseignant. Celui-ci pourra demander aux élèves de chercher les documents de travail ou les leur proposer directement. Si la volonté de faire un exposé émane spécifiquement de l'élève, l'enseignant pourra lui demander s'il a des documents personnels afin de pouvoir effectuer une analyse didactique avant validation comme outil de travail documentaire. Une fois les sources d'information disponibles, c'est au moyen d'un questionnaire guidé fourni par l'enseignant que l'élève préparera son exposé. Ce questionnaire tiendra compte des représentations et connaissances initiales de l'élève. Les sources documentaires devront être variées (documents authentiques, photos, enregistrements sonores ou vidéo, textes scientifiques ou historiques, etc.). Une partie devra être sélectionnée pour agrémenter l'exposé oral et/ou écrit. Le questionnement initial pourra être la trame ou l'équivalent du « sommaire-plan » rencontré au collège et au lycée.
- L'élève aura alors un travail de synthèse écrit à réaliser, qui articulera les données disponibles et les commentaires écrits. Ce sera la trace écrite qu'il pourra présenter pendant l'exposé ou mettre à disposition à la fin de celui-ci. Ce document nécessitera de la part de l'élève un travail de mémorisation, car il devra au maximum éviter de lire ses écrits.

2. Les thèmes possibles

Tout contenu spécifique écrit dans le programme de l'école élémentaire peut faire l'objet d'un exposé.

Cependant, cela ne doit freiner ni l'élève ni l'enseignant : le thème « le chat », par exemple, pourra être retenu par l'enseignant, qui trouvera facilement les repères dans les programmes

en termes de biodiversité, de mode de reproduction, etc. en fonction des questions qu'il amènera l'élève à se poser au cours de sa recherche documentaire. L'enseignant pourra aussi fournir aux élèves une liste de propositions.

3. La présentation orale

- Prévoir une durée limitée (dix minutes au maximum semble être une bonne moyenne).
- La présentation orale ne doit pas être une simple oralisation de l'écrit : l'oral passe par le corps, des interactions avec l'auditoire, des actes de langage (conduites discursives : raconter, décrire, argumenter, expliquer). Ainsi, le propos doit être fluide, articulé et formulé sans reprendre de manière exhaustive le document écrit ; le présentateur doit être en phase avec le public pour capter son attention et dynamiser ce moment.
- On pourra penser à une progression de type introduction-développement-conclusion, mais caractère d'obligation, car l'objectif principal est de rentrer dans le cadre du contenu proposé à l'auditoire.
L'introduction pourra, par exemple, donner l'intention du présentateur, ses motivations et une présentation rapide du plan de travail (le « sommaire »), l'objectif de cette partie étant d'éveiller l'intérêt de l'auditoire pour le thème proposé.
Le développement donnera le contenu proprement dit de l'exposé. Il devra être varié et proposer des supports d'observation pour capter l'attention de l'auditoire (documents visuels écrits, enregistrements audio ou vidéo si l'école dispose d'un tel matériel, objets divers, etc.). L'élève ne devra pas hésiter à interpeller son public en cas de problèmes de compréhension, à laisser les autres poser des questions, à anticiper les difficultés d'attention du groupe récepteur.
La conclusion proposée pourra être un moment interactif, sous la forme d'un quiz écrit et/ou oral, dont l'enjeu, énoncé au départ, mettra l'auditoire en situation d'écoute active.
- Il peut être question, à ce moment-là, d'effectuer un travail mutuel entre l'émetteur et le récepteur, et de proposer ainsi à ce dernier de prendre des notes en vue d'un questionnement ultérieur. C'est un procédé délicat, car à cet âge d'apprentissage, il est difficile de faire deux choses à la fois, en l'occurrence écouter et écrire rapidement (cela fait toutefois partie du programme de l'école élémentaire).

4. La présentation écrite

Elle peut prendre diverses formes : être entièrement manuscrite ou réalisée au moyen d'un logiciel de traitement de texte. Cet écrit respectera les normes du documentaire, avec un titre principal, des sous-titres, des petits paragraphes indépendants les uns des autres et des légendes associées aux illustrations proposées (voir l'annexe 2).

- Affichage sur un grand panneau, qui peut servir d'appui à la présentation orale.
- Carnet documentaire, qui compulsera l'ensemble des données fournies lors de la préparation.

- Document multimédia, élaboré à l'aide d'un logiciel de mise en pages (comme Didapages, par exemple, gratuit et facile d'accès pour l'enseignant comme pour l'élève), diaporama, etc.

5. L'évaluation

Elle recouvre un champ multidisciplinaire : oral, écrit, analyse documentaire. L'enseignant pourra créer des grilles de compétences sur la base des programmes (cf. le livret scolaire d'attestation du palier 2 CM2, *Bulletin officiel* n° 45 du 27-11-2008).

Liste des annexes

Annexe 1

Du côté des programmes 2008 de l'école élémentaire

.....

Annexe 2

Type d'écrit associé à l'exposé : les écrits de documentation

.....

Annexe 3

Synthèse : la pratique de l'exposé au primaire résumée en dix points

.....

Annexe 4

Sources de référence

.....

Annexe 5

Utiliser *Mobiclic* pour réaliser un exposé : des pistes de travail possibles

Annexe 1 : du côté des programmes

(Source : <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>)

Les extraits du programme ci-après donneront l'ampleur des apprentissages qui pourront être mis en valeur à l'aide de la pratique de l'exposé.

Ici, ce sont les domaines des sciences, de l'histoire et de la géographie qui sont présentés, mais d'autres domaines sont possibles (l'éducation citoyenne, par exemple), qui pourront être retrouvés dans les programmes 2008.

1. Langage oral

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

2. Lecture, écriture

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

Lecture

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique : [...] compréhension de textes scolaires [...], compréhension de textes informatifs et documentaires, compréhension de textes littéraires [...].

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant.

Rédaction

La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction.

Sciences expérimentales et technologie

Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Leur étude contribue à faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part.

Observation, questionnement, expérimentation et argumentation pratiqués, par exemple, selon l'esprit de la « main à la pâte » sont essentiels pour atteindre ces buts ; c'est pourquoi les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique.

Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures. En relation avec les enseignements de culture humaniste et d'instruction civique, ils apprennent à agir dans cette perspective.

Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers consignés, par exemple, dans un carnet d'observations ou un cahier d'expériences.

Histoire

L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. [...] Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes.

Géographie

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire.

Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable. [...]

Annexe 2

Type d'écrit associé à l'exposé : les écrits de documentation

Ce sont des écrits destinés à expliquer, apprendre et comprendre quelque chose, à trouver des informations sur des questions que l'on se pose.

Pour expliquer, on utilisera des descriptions, des narrations, des questions-réponses, des définitions provenant de nouveaux lexiques.

Les informations sont regroupées par blocs, avec des textes et des illustrations (dessins, schémas, photos, documents authentiques, etc.). Elles sont annoncées par des titres et des sous-titres, qui indiquent le contenu des paragraphes.

Généralement, les blocs sont indépendants les uns des autres et peuvent être lus dans n'importe quel ordre.

(Synthèse de l'annexe 2 inspirée par l'ouvrage *La langue française, mode d'emploi*, de É. Charmeux, F. Monier-Roland, C. Barou-Fret et M. Grandaty, publié aux éditions SEDRAP.)

Annexe 3

Synthèse : la pratique de l'exposé au primaire résumée en dix points

1. Un thème est développé par un ou plusieurs élèves, soit par volonté personnelle, soit à la demande du maître.
2. Le contenu doit être conforme aux programmes de l'école élémentaire.
3. L'enseignant doit tenir compte des représentations de l'élève en début de projet pour mettre en avant ses connaissances avérées, ses erreurs et la trame de questionnement qui viendra par la suite.
4. Le contenu est préparé en classe par le biais d'une recherche documentaire ciblée avec un questionnaire d'accompagnement fourni à l'élève par le maître. Il ne s'agit pas de recopier des données, mais d'expliquer avec ses propres mots tant que faire se peut.
5. Les sources documentaires doivent être validées par l'enseignant.
6. Le travail à la maison doit se limiter à une mise au propre et à une mémorisation des contenus.
7. La trace écrite est multiple : affichage sur un grand panneau, carnet documentaire, voire document numérisé. Cet écrit reprendra les grandes lignes de l'écrit documentaire : titre, sous-titres, paragraphes indépendants, illustrations diverses (images, dessins, schémas, documents authentiques, photos...). Il comprendra des séquences descriptives et narratives, des questions-réponses, un lexique avec les définitions des mots nouveaux.
8. La phase orale de l'exposé doit permettre à tous de comprendre les propos du locuteur. Celui-ci doit donc parler distinctement, proposer des documents d'accompagnement motivants et lisibles et être concis (de dix à quinze minutes au maximum).
9. Les élèves récepteurs doivent être en situation d'écoute active. La qualité de l'écoute dépend de l'enjeu pour l'élève qui reçoit l'information : un projet fort et motivant pour la classe peut suffire à capter l'attention ; un quiz organisé en fin d'exposé pour valider la compréhension peut susciter du dynamisme et apporter un enjeu supplémentaire.
10. L'évaluation doit être basée sur les compétences qui sous-tendent le programme de l'école élémentaire. Elles sont ici interdisciplinaires.

Annexe 4

Sources de référence

En ligne :

Programmes de l'école primaire : <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>

Compléments sur la pratique de l'exposé : <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia16-pedagogie/spip.php?article336>

Sur l'oral : <http://eduscol.education.fr/cid46413/didactiques-de-l-oral-14-et-15-juin-2002-a-la-grande-motte.html> (publication *Didactiques de l'oral*, actes du séminaire des 14 et 15 juin 2002 à La Grande-Motte).

Ouvrages scolaires :

Sur l'écrit documentaire : *La langue française, mode d'emploi* (É. Charmeux, F. Monier-Roland, C. Barou-Fret et M. Grandaty, éditions SEDRAP).

Sur l'exposé : *Maîtriser l'oral – Cycle 2* et *Maîtriser l'oral – Cycle 3*, Magnard, 1998 et 1999.

Annexe 5

Utiliser Mobiclic pour réaliser un exposé : des pistes de travail possibles

Les grands problèmes rencontrés par l'enseignant sont le temps consacré aux préparations ainsi que la mise en œuvre logistique en classe. Pour l'enfant, le problème majeur est la compréhension des sources d'information initiales et leur exploitation.

Des « pratiques d'exposés » existent déjà sur Internet, mais il en découle une utilisation parfois mal sécurisée et des documents généralement difficiles à comprendre ou à analyser pour l'élève de cycle 3. Le support *Mobiclic* permet d'éviter ces deux écueils : il propose une source documentaire adaptée, sécurisée et facile d'accès tant pour l'enseignant que pour l'élève.

Première piste : former l'élève à la pratique de l'exposé

Dans le numéro 126 de *Mobiclic* (octobre 2010), la rubrique « Mobiclub » propose une animation intitulée « Tout pour réussir ton exposé ». Il s'agit de conseils donnés « à la manière de *Mobiclic* » selon lesquels les enfants, par le jeu et la manipulation multimédia, peuvent s'initier à la pratique de l'exposé oral.



Tout pour réussir ton exposé

Wiki, Bug et Spam ont plein d'astuces à te donner pour préparer un exposé génial ! Grâce à leurs conseils, envolé, le trac ! Tu n'auras plus peur de présenter ton exposé devant toute la classe, et tu vas épater ton prof ! (Introduction du « Mobiclub » du numéro 126, où l'exposé présenté porte sur la conquête de l'Ouest américain.)

Le « Mobiclub » propose ainsi un exposé « clés en main ». Dans le scénario, l'élève est conduit, étape par étape, à repérer les tâches essentielles de l'exposé oral.

Un travail d'analyse de cette animation en classe permet de construire les apprentissages fondamentaux qui structurent le passage à l'oral (par exemple : mémoriser le texte à dire à l'avance et ne pas avoir sous les yeux la version écrite complète le jour de l'exposé ; présenter le sommaire ; utiliser des supports variés comme des cartes, des illustrations, des enregistrements sonores et vidéo ; favoriser les échanges avec l'auditoire : le questionner, le

faire participer, vérifier ses connaissances sur les contenus évoqués ; proposer des définitions de mots nouveaux, etc.).

Annexe 5

Utiliser *Mobiclic* pour réaliser un exposé : des pistes de travail possibles (suite)

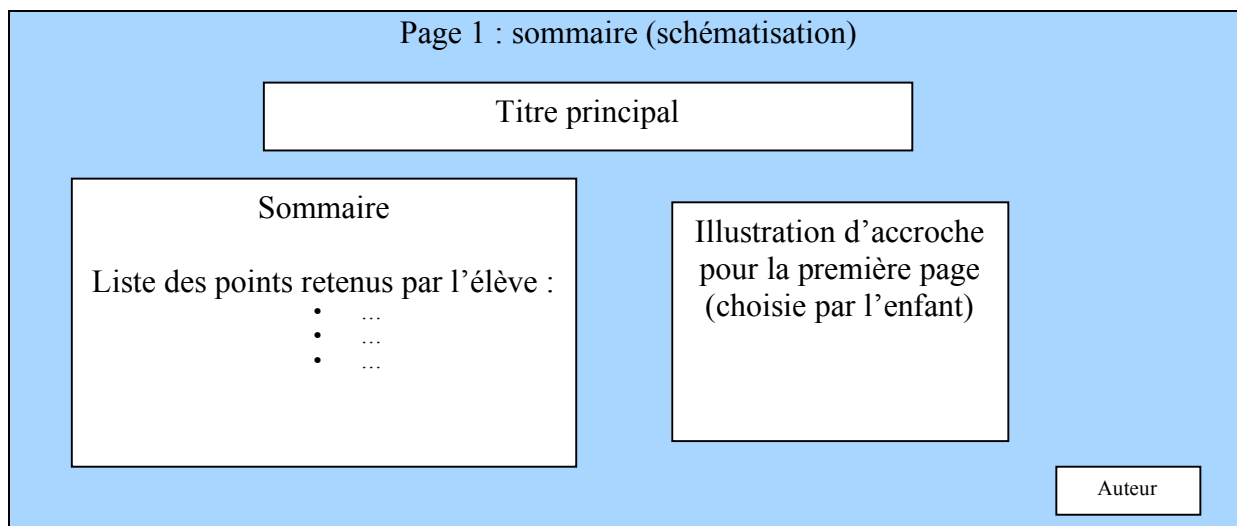
Deuxième piste : ce que peut être un exposé écrit

En s'appuyant sur l'exposé présenté dans *Mobiclic* n° 126, l'enseignant pourra faire le point avec les élèves sur les éléments spécifiques de l'exposé « écrit » :

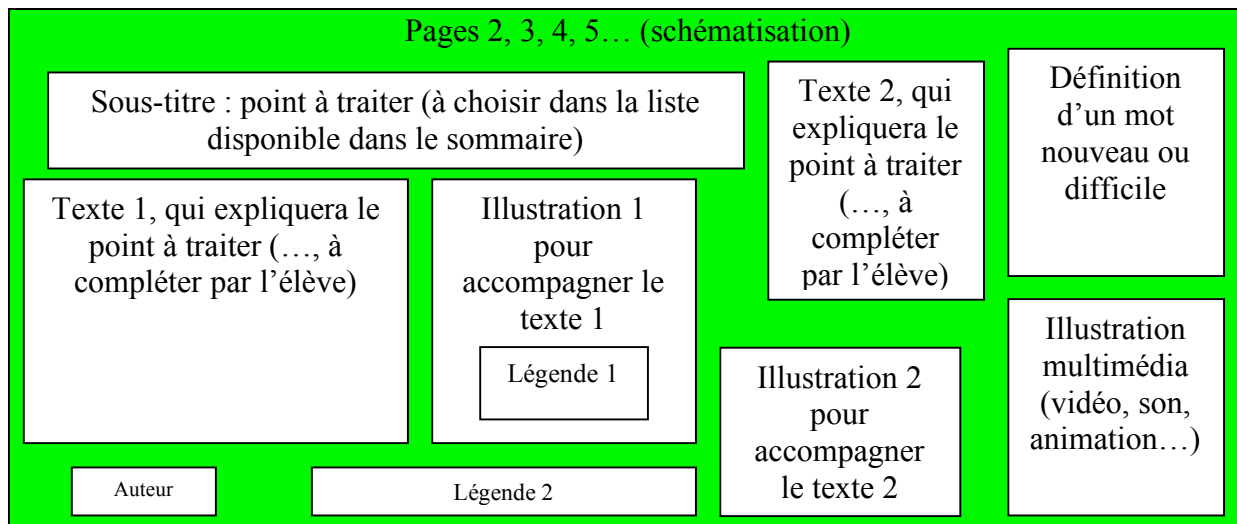
- une première page de présentation, avec le titre général et le sommaire des points traités ;
- une organisation page par page sous la forme de blocs d'informations indépendants avec des titres, des sous-titres, des illustrations diverses, des légendes (ces pages peuvent ensuite être agencées de différentes façons : carnet, panneau d'affichage, etc.) ;
- des sources d'information variées (écrits divers, dessins, schémas, photos, documents authentiques, vidéos, sons, animations...) ;
- des informations écrites sous de multiples formes (séquence narrative, séquence descriptive, questions-réponses) ;
- un apport lexical nouveau.

La schématisation ci-dessous pourra servir de trame et de « guide mémo » pour la réalisation de futurs exposés.

Page 1 : sommaire (schématisation)



Pages 2, 3, 4, 5... (schématisation)



Annexe 5

Utiliser *Mobiclic* pour réaliser un exposé : des pistes de travail possibles (suite et fin)

Troisième piste : utiliser le numéro de *Mobiclic* de son choix pour préparer son exposé

Il faut savoir que le cédérom *Mobiclic* présente l'avantage d'archiver l'ensemble des données interactives visionnables. L'enseignant peut donc trouver facilement, en explorant le contenu du cédérom, tous les contenus évoqués dans le numéro.

Ainsi, on trouvera sur le cédérom :

- un dossier « textes », qui centralise les scénarios (les textes) des rubriques principales ;
- des dossiers « data », qui comportent les images, les sons, les vidéos et les animations se rapportant aux différentes rubriques.

Les textes sont aisément accessibles. Les contenus des fichiers multimédias nécessiteront cependant une maîtrise suffisante de l'informatique pour naviguer dans l'arborescence des dossiers, en prévoyant un temps de recherche et de sélection afin de permettre ensuite à l'élève de les utiliser (l'enseignant a alors tout intérêt à créer un dossier avec des copies de l'ensemble des fichiers sélectionnés). Cependant, si l'élève a besoin rapidement d'une des images du cédérom, la fonction « Impression écran », présente sur tous les claviers, permet d'obtenir instantanément une copie d'écran et de l'imprimer.

À titre d'exemple, la fiche élève interactive du numéro 128, qui aborde le thème des sorcières, propose la réalisation d'un exposé en prenant appui sur une recherche documentaire effectuée à partir de ce cédérom (la fiche enseignant qui accompagne la fiche élève donne les modalités de travail). Cette fiche est disponible sur le site Internet de *Mobiclic*, à l'adresse suivante : <http://www.mobiclic.com/espace-enseignant/>

Quatrième piste : un exposé multimédia (travail autour du B2i)

L'élève a la possibilité de réaliser un cédérom personnel de son exposé grâce à des logiciels gratuits (Didapages, MCK3...) afin d'optimiser l'interactivité des supports (sons, images, vidéos) présents sur le cédérom de *Mobiclic*.

L'élève pourra ainsi créer son propre exposé multimédia, dans l'hypothèse où l'enseignant aura mis à sa disposition un dossier informatique qui regroupe l'ensemble des données présélectionnées dans *Mobiclic* (textes, images, sons, vidéos...) ou provenant d'autres sources numériques (Internet, images scannées, etc.).

Un tel support de travail, réalisé par l'élève, permettra à l'enseignant de développer nombre des compétences requises à l'école élémentaire ainsi que l'aspect multidisciplinaire, si difficile à mettre en œuvre. Ce support permettra par ailleurs de valider une grande partie des compétences demandées par le B2i.